

de la Société Canadienne de Paris, tenue au Café de Fleurus le 19 septembre 1896.

3° Les fondateurs de la Société Canadienne n'ont jamais eu la crainte dont il est question dans *Les Nouvelles* du 4 juillet, au contraire, car la Société est plus prospère que jamais. Et, quand notre confrère écrivait que nous ne sommes que sept membres, on lui a évidemment fait dire une chose contraire à sa pensée. Lui-même qui est membre de notre Société—puisqu'il a signé le registre, ce qui est la condition voulue—sait très-bien que tout variable qu'est le nombre de nos membres, on peut affirmer qu'il est continuellement de vingt à trente, ce qui est déjà joli pour le petit nombre que nous sommes ici.

4° Parmi ceux mentionnés comme faisant partie de la "Boucane," il y a également quelques erreurs et notre secrétaire, le Dr L. Gauthier a déjà reçu trois lettres de protestation dont voici une :

PARIS, 18 juillet.

A monsieur le secrétaire de la
Société Canadienne de Paris,
Monsieur,

Dans *Les Nouvelles* du 4 juillet dernier, le Dr F.-X. DeMartigny, sous prétexte de faire l'histoire des Sociétés Canadiennes de Paris, m'inscrit comme membre de la société La Boucane. C'est une erreur que je m'explique difficilement, étant de la même société que M. DeMartigny lui-même, c'est-à-dire de la Société Canadienne.

Veuillez agréer, monsieur le secrétaire, mes salutations empressées.

ALFRED DESLOGES, E. E. D.

Chroniqueur du MONDE ILLUSTRÉ, je me permets de répondre à mon confrère des *Nouvelles*, et ce, avec la plus cordiale franchise.—R. B.

AU LAC NOMININGUE

(Voir gravures)

En juillet dernier, une nombreuse et brillante société quittait Montréal en destination de notre Nord-Ouest de la province de Québec, descendait au point terminus de la ligne en construction : *Labelle*, afin de continuer, de là, en voiture ou par eau jus- qu'au lac du Grand Nominigüe. C'est le sujet de nos gravures.

La question de colonisation—comme les grandes questions sociales, d'ailleurs—a toujours trouvé écho dans le MONDE ILLUSTRÉ : serait-ce un journal des familles, s'il en était autrement ?

Cruce et aratro, disait notre illustre évêque-missionnaire, Mgr Lafleche, en une grande assemblée donnée au Monument National il y a quatre ans bientôt : c'est, en effet, le moyen le plus sûr de réussir.

Le MONDE ILLUSTRÉ peut inscrire avec fierté dans sa devise : *Cruce, calamo et aratro*.

Rien de beau comme notre Nord-Ouest : pourquoi donc ne l'étudie-t-on pas, dans la chaumière comme dans la demeure somptueuse du riche ?

Une des plus belles plumes de notre ville a composé un ouvrage d'un charme infini, où tout est exposé, dévoilé, démontré, de main de maître ; où le conte, l'anecdote, viennent embellir les descriptions, et faire de ce livre un vrai régal littéraire : pourquoi ne le lit-on pas ?...

Ce livre, je l'ai dit déjà—et ce n'est point une réclame que je lui fais : la réclame, c'est à notre jolie province, au sol si fertile de notre Nord-Ouest de Québec, qu'elle s'adresse— ; ce livre, c'est *La Colonisation*, par M. le chevalier B.-A.-T. de Montigny, juge, à Montréal. Nos lecteurs conviendront qu'il n'a que faire, lui, savant magistrat, de ma modeste réclame, encore que je sois plein de gratitude à son égard.

Le voyage du Nominigüe, opéré en juillet dernier, aura, nous le supposons, les meilleurs résultats à tous les points de vue : au point de vue matériel—création de routes, réparations de celles qui existent, établissement de ponts, etc.—au point de vue social : favoriser le colon de bonne foi et de bonne volonté voulant

se rendre là ; le protéger contre les désastres pouvant survenir par les mauvaises saisons, l'incendie, etc.

Si nous l'osions... mais pourquoi pas ? Eh ! bien, nous nous permettons de suggérer à notre ministre provincial de demander, au tout petit Grand-Duché du Luxembourg, ses lois agraires : c'est étonnant de voir ce que peut un gouvernement désireux de procurer le bien-être à ses administrés.

Oui, nous osons espérer que le voyage de juillet sera un voyage fructueux ; car nous savons de quel zèle est animé notre ministre de la colonisation, auquel sourit l'avenir : il faisait partie de ceux qui se rendirent au Nominigüe.

Voici, d'ailleurs, la liste des personnes qui prirent part à cette excursion : nos lecteurs verront, par ces noms honorés, que ce n'était pas uniquement une partie de plaisir que faisaient ces messieurs : L'hon. M. Turgeon, ministre de la colonisation, l'hon. M. Robidoux, secrétaire provincial ; l'hon. M. Nantel ; M. Major, député du comté d'Ottawa ; M. J. Tessier, député de Portneuf ; l'hon. M. J.-D. Rolland, MM. G.-A. Drolet, B.-A.-T. de Montigny, Dr T.-A. Brisson, L.-E. Carufel, qui s'occupent avec tant de dévouement de la colonisation de notre belle province, appuyant la société dont ils font partie d'un organe excellent à consulter par tous et pour tous : *Le Colonisateur Canadien* ; J.-D. Leduc, L.-E. Beauchamp, J.-P. Demers, S.-J.-B. Rolland, T.-A. Christin, O. Desmarais, Dr Guérin, de Manchester, pouvant être utile à nos frères exilés.

Travaillons tous à cette belle chose : la population de notre vaste territoire ; et faisons-le chacun dans la sphère de notre action : *Cruce, calamo et aratro !*

M. J.-A. Dumas, 112, rue Vitré, jeune photographe plein d'avenir, suivait notre ministre de la Colonisation dans son voyage au Nominigüe : c'est à cet artiste que nous devons les photographies reproduites aujourd'hui en ce numéro.

Dans la maison de bois rond—si le bonheur y habite, que j'aimerais une maison de bois rond !...— nous voyons, en allant de droite à gauche du spectateur :

D'abord, *debout*, MM. J.-D. Rolland, Dr Bigonnesse, God. Langlois, J. Tessier M.-P., Christin ; reprenant de droite ces messieurs qui sont *assis*, nous trouvons : MM. Drouin, avocat ; Leduc, avocat, de Saint-Scholastique ; hon. Turgeon, ministre de la Colonisation ; Deslauriers ; Corriveau ; G.-A. Drolet ; Dawes ; hon. Nantel ; hon. Robidoux ; Mlle Bigonnesse.

FIRMIN PICARD.

PETITE POSTE EN FAMILLE

J.-L.-A. S..., Ottawa.—Nous suivrons votre bonne lettre en tous points.—Je n'ai aucune connaissance de *l'Impression de lecture*, puisque, disait l'agneau, "je n'étais pas né..." à la direction du MONDE ILLUSTRÉ quand se produisit cette Impression. Le parallèle paraîtra dans quinze jours. Vos écrits seront toujours bien reçus.

J.-Eug. G..., Québec.—Pardonnez le long retard apporté à vous accuser réception de votre envoi de *Conseils*. Ne trouvez-vous pas ces conseils un peu... crus, pour pouvoir être crus ?—Nous sommes forcé aussi de vous dire, à notre grand regret, que la forme pêche plus encore que le fond. Et peut-être ne seriez-vous point satisfait, si je me permettais des corrections ou des... conseils. Vous avez de bonnes idées : perfectionnez votre style, tant au point de vue de la grammaire que de la syntaxe. Rien ne forme comme l'étude des bons auteurs : pour votre genre, les *Caractères* de LaBruyère conviendraient ; le tact, l'exquise délicatesse de Mme de Sévigné (malgré sa mignardise,) la tournure de ses lettres, vous feraient gagner beaucoup.

M. L...—Ce sera publié, certes.—Cependant, ne nous en voulez pas s'il y a quelque retard : tous nos fidèles et chers collaborateurs réclament, nous ne savons plus que dire pour les apaiser !

NÉCROLOGIE

FEU M. ADOLPHE LECOURS

Né à Longueuil, de M. Jos. Lecours, marchand, et de Marie-Louise Letourneux. M. Lecours fit ses humanités au collège de Saint-Hyacinthe. Il devint notaire et exerça sa profession pendant plus de quarante ans, à la satisfaction de tous ses clients.

Il était aussi greffier de la Cour et secrétaire-trésorier du Conseil Municipal.

Doux et compatissant envers tous, il savait s'attirer l'estime générale, et se plaisait à faire valoir les hautes qualités dont il était doué.

Il était musicien, et fut l'organisateur de la fanfare qui fait tant honneur à Saint-Laurent.

Il enseigna la musique instrumentale pendant de longues années, au collège du même endroit.



Le défunt était frère de feu le Révd Père Lecours, de la communauté de Sainte-Croix ; de la Révérende Sœur Lecours, de la communauté des Sœurs-Grises ; de M. Olivier Lecours, autrefois syndic officiel ; de M. H.-J. Lecours, chef de comptabilité au bureau du revenu de la Puissance, et de Mlle O. Lecours, ci-devant organiste de l'église de Saint-Joseph, Montréal.

Le défunt a succombé à une attaque de paralysie, le 21 juillet dernier. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse, Mme Marie-Louise Legault, (fille adoptive de Victor Mallette, manufacturier,) à laquelle nous offrons nos plus sincères condoléances.

R. I. P.

ENFIN

A Mlle M. R., Québec.

Longtemps je l'ai cherchée, cette fleur qui embaume le parterre de la vie, fleur bénie de nos jeunes ans... J'errais de par le monde en quête de ce trésor si cher qu'un cœur aimant désire... Mais chaque jour amenait sa déception, et ce beau rêve que je caressais n'était jamais réalisé. L'espérance même m'avait fui, et si loin, si loin, que je n'eusse plus jamais songé à espérer... Quand, enfin, ô jour béni, cette fleur si belle, si pure, de l'amour s'est trouvée sur mon chemin...

Humble comme la violette, elle était cachée ; mais son parfum si suave l'a trahie... et, à son contact, mon cœur s'est repris à espérer et à aimer...

AMABLE.